

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

CHRONIQUE AGRICOLE—NOVEMBRE 1859.

SOMMAIRE.—L'enseignement agricole par Stanislas Drapeau.—Objections à son système par Dumais—Notre opinion—Le mois de Novembre—Travaux du mois de Décembre—Pâtage—Transports—Marchés—Vente de Tanraux Ayrshire, importés.

La question si importante de l'enseignement agricole a été vivement discutée par MM. Drapeau et Dumais, dont nous reproduisons les correspondances sous le titre "Revue des Publications Locales." M. Drapeau, après avoir démontré l'importance de la science agricole dans notre pays, se plaint à juste titre de la négligence apportée jusqu'à ce jour à la diffusion des connaissances agricoles au milieu de notre population rurale, afin de lui conserver les jeunes gens les plus capables et les plus instruits pour en être les soutiens constants. Étrange anomalie ! s'écrie M. Drapeau, il y a dans le Bas-Canada seul, plus de cinquante mille fils de cultivateurs, dont l'agriculture paye en partie les frais d'instruction, et le croirons-nous, ces enfants sortent de l'école sans avoir eu occasion d'entendre une seule phrase ayant rapport à la science agricole qui les fait vivre. Ce que M. Drapeau appelle une ANOMALIE ÉTRANGE, devient pour nous une injustice criante, dont l'opinion publique aura bientôt fait raison, si tous les vrais amis du progrès agricole se liguent pour exiger, d'un commun accord, la protection méritée par notre industrie nationale. Arrivent les voies et moyens sous le titre "Organisation de l'Étude Agricole," que notre expérience personnelle nous défend d'approuver. S'en suit-il que le système proposé par M. Drapeau ne soit pas applicable. Évidemment non ! nous n'avons jamais eu la prétention d'imposer notre opinion comme la seule bonne nécessairement, mais nous l'avons toujours appuyé sur des faits solidement établis, sur lesquels nous appelons la discussion, certains que nous sommes qu'il devra en jaillir la lumière.

M. Dumais, Professeur d'Agriculture à l'École Ste. Anne, a vaillamment relevé quelques points de la discussion, et propose un système quelque peu différent de celui de M. Drapeau, dans une correspondance que le manque d'espace nous force de remettre au numéro prochain. Ce système tout en se rapprochant du nôtre ne rencontre pas entièrement nos vues, que nous avons exposés déjà dans notre journal.

Dans notre opinion, nous sommes actuellement dans une époque de transition, pendant laquelle on ne peut se livrer tout au plus qu'à des essais partiels, dont le résultat devra amener dans un avenir prochain l'établissement sur de larges bases d'un système d'enseignement agricole durable. Pour cela il nous faut une instruction élevée, fournissant un champ assez vaste d'observations, en un mot capable de répondre à tous nos besoins, afin que nous répandions sur tous les points de notre beau pays des hommes capables et instruits, qui feront rayonner la lu-

mière autour d'eux. Dans un prochain Numéro nous résumerons tout ce que nous avons dit déjà à ce sujet, en appelant à la discussion le grand nombre des intéressés à la solution de cette question importante. Aujourd'hui nous voyons avec beaucoup de plaisir la plupart de nos collèges rivaliser de zèle pour créer autant de fermes-modèles, fonctionnant sous les yeux mêmes de leurs élèves. Pour nous l'influence de cette culture bien entendue, annexée à nos collèges, peut-être incalculable, si les directeurs, comme nous avons beaucoup de raisons de le croire, veulent bien diriger de ce côté l'attention de leurs élèves. Il suffirait pour cela de donner à l'étude de la Chimie, de la Physique et de la Botanique une direction quelque peu agricole pendant les deux années de philosophie. Et certes il n'y a rien d'impossible à ce léger changement dans les études de nos collèges. Pendant les jours de congé et à l'époque des travaux de ferme les plus importants, une promenade sur la ferme compléterait une éducation très superficielle sans doute, mais tout à fait suffisante à notre avis pour prédisposer nos jeunes canadiens ayant quelque disposition pour la carrière agricole. Pour les autres les notions acquises ne manqueront pas d'être utiles au pays quelque profession qu'ils embrassent.

En adoptant ce changement de suite, nul doute que dans l'espace de deux ou trois ans, il y aurait un assez grand nombre de nos jeunes gens disposés à suivre la carrière agricole pour permettre l'établissement d'une école spéciale, recrutant ses élèves non plus dans les rangs de la routine, ce qui est une impossibilité, mais bien parmi la jeunesse instruite de nos collèges, possédant déjà les premières notions des sciences naturelles formant la base de la science agricole, et par cela même toute prête à bien profiter des études sérieuses d'un corps enseignant jaloux de rencontrer dans ses élèves l'intelligence sans laquelle les succès sont tout aussi impossibles pour le professeur d'agriculture que pour le professeur de droit, de médecine ou de théologie. D'ici là il nous faudra faire l'expérience des essais, mais que l'on ne se néprenne pas sur les résultats. Déjà plusieurs systèmes sont en voie d'opération et, pour que l'expérience profite, il faut de suite les placer sur un pied d'égalité, qui puisse garantir un résultat vrai. Pour cela il ne suffit pas que le gouvernement accorde ses faveurs à un établissement particulier, mais à tous indistinctement. Et pour que cet encouragement soit proportionnel au mérite, nous proposons que des bourses de \$100 soit ouvertes dans chaque établissement en aussi grand nombre qu'il y aura d'élèves. Avec ce système non seulement le gouvernement aura une garantie du bon emploi des fonds, mais encore la faveur publique en s'attachant à un établissement en particulier démontrera jusqu'à l'évidence, lequel de tous les systèmes en réunissant le plus grand nombre d'élèves capables, répond le mieux aux besoins du pays. Voilà notre opinion sur les mesures à prendre pour le présent, dans un prochain numéro nous développerons nos idées sur ce que doit être l'enseignement agricole à venir.

Le mois de Novembre a été particulièrement froid, et les labours d'automne en ont considérablement souffert. Dans les terres argileuses, là où les cultivateurs ont attendu les pluies pour labourer, il n'y a pas eu de labours cet automne.

C'est là une circonstance des plus fâcheuses et qui devrait nous apprendre à compter moins sur la pluie et le beau temps. En adoptant les labours de déchaumage immédiatement après les récoltes, on obtiendrait une pulvérisation parfaite du sol à la superficie dont les résultats serait d'absorber l'humidité de l'atmosphère, de conserver au sol une certaine moiteur, et enfin, à la moindre pluie de permettre une infiltration d'eau suffisante aux labours dans tous les sols. Outre cet avantage énorme, le déchaumage opère à merveille la destruction des mauvaises herbes ; les racines encore traçantes, sont exposées aux rayons d'un soleil ardent, les graines tombées avant la récolte germent et sont enfouies avec le second labour, celles qui n'ont pas porté graine sont également enfouies par le déchaumage et sont placées dans l'impossibilité d'infester le sol de leurs mauvaises graines.

Enfin, les travaux sont réellement terminés, et il ne reste plus au cultivateur qu'à réparer ses instruments pour la saison prochaine. C'est à cette époque que les charrues, les herses, les voitures sont lavées par un jour de dégel, puis placées sous les remises après avoir reçu une couche de peinture. Les bâtiments sont soigneusement visités et réparés pour bien résister aux froids intenses de l'hiver qui approche.

Les travaux du mois de Décembre se résument en partie aux travaux d'intérieur, charrois de pailles, de foin, soins à donner au bétail, battage des grains ; et comme travaux extérieurs, la coupe des bois de chauffage et leur charrois, l'entretien des chemins et aussi le transport des denrées vendables au marché voisin.

De tous ces travaux le moins compris et par conséquent le moins bien exécuté est, sans contredit, l'exploitation des bois de chauffage qui menace d'épuiser nos dernières ressources grâce à l'imprévoyance avec laquelle on pourvoit au présent sans réserver pour l'avenir. Un peu de soins et de jugement dans l'abatage et la distribution des coupes seraient une garantie certaine contre le mal qui augmente tous les jours et qui tous les jours recule la forêt déjà trop éloignée.

L'entretien des chemins semble venir ensuite en raison de son importance et de la négligence avec laquelle ils sont entretenus pendant l'hiver. De bons chemins bien entretenus, auraient une influence directe sur l'augmentation de la richesse publique.

Ils permettraient, en premier lieu, la substitution des traîneaux doubles aux traîneaux simples et de cette substitution seule naîtrait tout le résultat. Un traîneau double, attelé de deux chevaux, sera conduit par un seul homme et traitera quatre fois la charge de nos traînes ordinaires. Dès lors on économisera par voyage deux chevaux et trois hommes, résultat qui diminueraient de plus de moitié le prix des charrois. Cet avantage déjà énorme n'est pas le seul, il est bien reconnu aujourd'hui que l'emploi des traîneaux doubles rend presque nul l'entretien des chemins où il ne se forme plus de cahos. Ainsi, non-seulement nos cultivateurs trouveraient une économie considérable dans le prix des charrois par l'adoption des traîneaux doubles, mais encore ils diminueraient presque dans la même proportion, les frais d'entretien des chemins.

Les marchés ont été des plus actifs pendant les deux mois qui viennent de s'écouler. L'exportation des grains s'est élevée pour la maison Renaud seule à 700,000 minots ainsi repartis : orge, 400,000 minots, avoine, 200,000, pois, 100,000 minots.

L'hon. M. Renaud nous disait dernièrement au sujet de l'orge, que nos cultivateurs en récoltant plus tôt qu'il ne font généralement, obtiendrait 5 cents de plus par minot. La trop grande maturité étant une objection à la couleur blanche de la bière. Cette prime devrait, ce semble ouvrir les yeux au grand nombre des intéressés, et les engager enfin à adopter ce moyen bien simple d'enrichir le pays d'un revenu annuel de \$50,000 en mettant à 1,000,000 le nombre de minots d'orge vendus chaque année. Nous remarquons à l'hon. M. Renaud que l'orge à deux rangs n'était pas quotée plus haut que l'orge à 4 rangs bien que celle-ci fut généralement de qualité inférieure ; il nous expliqua ce fait en nous apprenant que l'orge à 4 rangs pouvait se malter 12 heures plus vite que l'orge à 2 rangs, et comme la saison du mltage est restreinte pour l'exportation à une certaine époque, la question de temps devenait d'une importance telle que le prix de vente des deux espèces d'orge était le même.

Nous informons les Sociétés d'Agriculture et nos agriculteurs que nous pouvons disposer de quatre Taureaux Ayrshire importés de l'âge de 18 mois, dont nous établirons la pureté par généalogie.

PERRAULT,
Varennes.

REVUE DES PUBLICATIONS LOCALES.

SOMMAIRE.—Stanislas Drapeau—La science agricole négligée—De la diffusion des connaissances agricoles—Nécessité d'une éducation agricole—Ecole d'agriculture et fermes-modèles—Organisation de l'étude agricole—Conclusion—Autres considérations par J. O. E. Dumais, Professeur d'Agriculture à la Ferme-Ecole de Ste. Anne.

I.

LA SCIENCE AGRICOLE NÉGLIGÉE.—L'agriculture, chez tous les peuples, est aujourd'hui reconnue pour être la base principale de la prospérité nationale.

L'art de cultiver la terre est aussi ancien que le monde, et c'est Dieu, le Créateur de toutes choses, qui en a été le divin Fondateur, lorsqu'il condamna les hommes, dans la personne d'Adam, le père commun du genre humain, à travailler et à féconder la terre de leurs sueurs et de leur labour. Aussi, depuis ce temps elle n'a jamais cessé de produire. Il est donc indubitable que c'est de cette source que découlent la prospérité et les moyens de vie et d'action nécessaires à tous les hommes sur la terre, et que sans cet art, le premier de tous, les autres ne sauraient subsister.

La terre est la patrie du genre humain ; elle est notre mère commune et c'est elle qui nous nourrit.

Tous les hommes, ignorants ou savants admettent que, c'est la culture de

qui enrichit la nation, qui alimente le commerce, et les manufactures et que de l'état florissant de l'agriculture dépend la prospérité des autres industries.

Malgré cela la science agricole n'est pas celle qui occupe le plus d'esprits et l'art agricole n'est pas celui qui attire le plus l'attention. Cette vérité, qui est grosse comme une montagne, surprendra peut-être quelques-uns ; mais qu'ils se posent la question comme je me la suis posée à moi-même, et qu'ensuite ils répondent !—Cela est navrant, je l'avoue, d'écrire de pareilles réflexions ; mais les faits parlent trop haut pour les taire.

Je n'ai aucun titre, je le sais, pour me faire écouter, mais j'espère que ces idées seront épousées par des influences supérieures à la mienne et propagées par des voix plus éloqu岸tes, plus puissantes que ma voix, qui sauront doter l'agriculture des moyens qui lui manquent aujourd'hui. Notre avenir est là !

Le XIX^e siècle a vu s'opérer des prodiges étonnants. La découverte des propriétés extraordinaires enfermées dans la vapeur et l'électricité, que la sagesse et la science érudite des savants des siècles passés n'avaient pu découvrir jusqu'alors, a été cependant mise en lumière depuis, et je ne vois pas pourquoi on ne pût pas espérer voir naître une ère nouvelle pour l'art agricole qui, jusqu'ici, a été laissé dans un oubli funeste. Oui, je le répète, j'ai foi dans l'avenir ; et j'espère qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'on ait donné à l'agriculture son *bill d'indemnité* !

II.

DE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES AGRICOLES.—Le Bas-Canada possède un climat salubre, un sol fertile, mais peu exploré.

Que le gouvernement, les législateurs, notre clergé modèle et tous les hommes instruits s'unissent pour marcher à la tête de l'Agriculture de notre beau pays et s'efforcent de répandre à flots parmi les populations rurales les connaissances nécessaires à l'agriculture ; que l'éducation des enfants de la campagne soit dirigée d'une manière plus judicieuse, en leur offrant les moyens de lire quelques pages sur l'agriculture et de les initier peu à peu à aimer et glorifier l'état de leurs pères, qui plus tard doit être le leur ; et on aura fait un grand et véritable progrès et on aura paré à bien des misères pour l'avenir.

Écoutons l'école qui enseigne que *l'éducation des enfants de la campagne doit se rattacher autant que possible à la culture des champs* ; et c'est pour cela que je voudrais voir ces enfants étudier, apprendre, se convaincre que la profession du cultivateur est la plus utile et la plus honorable que l'homme puisse embrasser. Trop souvent, hélas ! la lecture donne à la jeunesse des campagnes des idées toutes contraires et les induit à abandonner l'occupation de leur père pour courir après un rêve, une fortune ou un rang élevé qui fuient devant eux comme une ombre, ne leur laissant en partage qu'amertume et fatales déceptions !

Je ne prétends pas dire qu'il faille empêcher un fils de cultivateur d'embrasser une profession autre que celle d'agriculteur ; non. Mais en règle générale, il est utile que l'éducation des enfants de la campagne soit de nature à ne pas les détourner de l'agriculture, afin d'assurer à la campagne les jeunes gens les plus capables et les plus instruits pour en être les soutiens constants.

Quant à ceux qui croient n'être pas nés pour la vie des champs, et pour qui la charrue est une fatigue et le foyer rustique de leurs pères "un exil,"—suivant l'expression d'un écrivain,—qu'ils s'en aillent !

Cherchons donc par tous les moyens possibles d'inculquer de bonne heure dans l'esprit de la jeunesse, le goût, les connaissances utiles et surtout, de sages conseils pour les aider à obéir à la vocation à laquelle la Providence les appelle pour la plupart. C'est la tâche dévolue à tout homme, ami de son pays, de chercher tant que possible à attacher surtout au sol ceux qui en sont les vrais enfants.

III.

NÉCESSITÉ D'UNE ÉDUCATION AGRICOLE.—Il semblerait que plus un peuple est instruit, plus la production du sol devrait être considérable. *Savoir c'est pouvoir*, a dit Bacon.

« La science donne à ceux qui la possèdent, — dit MacCulloch, — la supériorité sur leurs voisins moins instruits, et augmente, dans une proportion énorme, leurs facultés productives. Un peuple ignorant et qui n'a pas reçu le bienfait de l'éducation, lors même qu'il possède tous les matériaux et toutes les forces nécessaires pour la production de la richesse, reste plongé constamment dans la pauvreté et la barbarie. »

C'est de l'instruction agricole ici qu'il s'agit.

Étrange anomalie ! Il y a dans le Bas-Canada, seul, plus de cinquante mille fils de cultivateurs dont l'agriculture paye en partie les frais d'instruction, et le croirions-nous, ces enfants sortiront des écoles sans avoir eu l'occasion d'entendre une seule phrase ayant rapport à la science agricole qui les fait vivre. Cinquante mille chefs de famille probablement qui, plus tard, seront forcément obligés de cultiver la terre, *comme ont fait leurs pères* dans la routine : sentier voisin de la misère !

Mais on semble trop bien comprendre ces vérités pour ne pas croire qu'il ne sera fait aucun effort pour faire couler dans l'instruction des enfants de la campagne les belles notions de l'enseignement agricole. J'ai le ferme espoir que la sollicitude de l'honorable ministre de l'Agriculture comme les talents éclairés du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, ne manqueront pas de se saisir de cette question et de la mener à bien. C'est le plus beau fleuron qu'il puissent ajouter à leurs couronnes !

En effet pourquoi n'y aurait-il que la science agricole qui ne put faire partie de l'enseignement à l'école ? N'apprennent-ils pas bien tout ce que l'on y enseigne déjà ? Si les cultivateurs, à l'heure qu'il est, avaient reçu dans les écoles un commencement d'études agricoles, ne seraient-ils pas plus prêts à profiter des leçons que donnent tous les jours la théorie et leur propre pratique.

Il ne s'agit pas tant ici de chercher les coupables ou de récriminer que d'apporter un remède sérieux et efficace. Si, durant les 25 dernières années, il y a eu dans le Bas-Canada tant de vocations nulles et de capacités fourvoyées, on ne doit pas tant en tenir responsable l'ambition des pères ou des mères de familles, premières victimes de ce déplorable état, que le système anti-agricole suivi dans l'instruction des enfants de nos compatriotes.

On a objecté quelque part que les enfants qui fréquentent les écoles communes sont beaucoup trop jeunes pour profiter d'un enseignement agricole et que de plus un grand nombre ne cultiveront pas. Cette idée me paraît un peu douteuse et j'ai l'espoir que l'expérience viendra réfuter cette assertion toute gratuite. Et quand bien même cette instruction agricole n'aurait-elle que l'influence de dissiper les rêves fous qui lassent l'esprit de tant de jeunes gens, au sortir des écoles, qui perdent leur vocation en allant chercher fortune dans les villes, ce serait déjà un pas immense de fait en faveur de l'œuvre qui nous occupe.

Que les représentants légitimes des intérêts agricoles, réfléchissent sur la gravité de ce mal et qu'ils agissent. C'est leur devoir !

IV.

ÉCOLES D'AGRICULTURE ET FERMES MODÈLES.—Tous les hommes qui savent penser, n'ont eu qu'une voix pour accueillir l'idée généreuse qui a servi à la fondation des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-modèles, en Europe. La France pour ne parler que d'elle, où le génie des lettres dispute la place aux sentiments

chevaleresques, a vu bien des cœurs palpiter au nom du devoir en cherchant courageusement à relever le drapeau de l'éducation agricole parmi les populations appelées à en profiter. Partout on a essayé de développer le goût et les aptitudes des populations rurales, en leur donnant les moyens de puiser dans les trésors de la science agricole, les connaissances nécessaires aux nobles fonctions du cultivateur. Napoléon III, sur son trône, n'a pas dédaigné de servir la cause de l'agriculture, en fondant à cet effet, des collèges-agricoles et des Fermes-modèles.

L'année dernière, le ministre Secrétaire-d'Etat au département de l'Agriculture, en France, rendait ainsi compte à l'Empereur dans un Rapport : "Les établissements spéciaux d'instruction, écoles impériales d'agriculture et fermes-modèles ont fourni leurs contingents d'*agriculteurs habiles et instruits*."

M. Bella, de l'école impériale de Grignon, dit que "les écoles d'agriculture produisent d'excellents résultats." Il ajoute de plus "qu'il est également prouvé qu'un enseignement méthodique produit *seul* des connaissances sérieuses et complètes."

Un écrivain plein de dévouement pour l'agriculture, M. Louis Hervé, que le public canadien connaît depuis que le zélé rédacteur du *Canadien* reproduit ses écrits, tient aussi le même langage et ajoute qu'il "espère voir les campagnes se recruter peu à peu de familles qui en feront l'ornement et la prospérité."

"Pour les esprits bornés et élémentaires,—dit-il,—ils en tireront des applications pratiques des simples opérations manuelles, et au moins ceux-là seront supérieurs à leurs parcelles dans les travaux agricoles.

"L'éducation rurale fécondera des facultés restées stériles jusque là, et amènera une diffusion précieuse de lumières au sein de toute la population."

Mais pourquoi appeler tant d'opinions étrangères sur l'œuvre qui nous occupe ? N'avons-nous pas au milieu de nous une opinion publique déjà faite et toute murie ?..... M. Perrault le rédacteur de l'utile publication *l'Agriculteur*, ne vient-il pas, avec des hommes de cœur comme lui, doter le pays d'une *Ferme expérimentale* propre à développer parmi les cultivateurs le goût de l'agriculture perfectionnée ? Eh ! quel bien ne devons-nous pas espérer voir naître d'une pareille école qui doit permettre à tous d'aller puiser leur enseignement sur le terrain même des expériences !

N'avons-nous pas également le collège Ste, Anne qui, lui aussi, vient hardiment dire au pays ce qu'il est utile de faire dans l'intérêt de la classe agricole et de l'agriculture ?

(Cette dernière fondation sera de ma part l'objet d'une correspondance spéciale, ne désirant toucher que brièvement aujourd'hui les sujets divers renfermés dans ces *considérations*.)

Oui, ces deux colonnes de la science agricole que des hommes, dont le cœur ne bat que pour le bien public du pays, viennent d'élever au milieu de nos campagnes, seront pour ses habitants autant de sources fécondes dans lesquelles ils pourront aller s'abreuver et acquérir des connaissances utiles.

Puisque des volontés particulières et privées, sans autre motif que le dévouement pour la cause agricole, ont déjà pris l'initiative dans le mouvement, il serait injuste de croire que le gouvernement put rester froid spéculateur et indifférent au mouvement qui se fait autour de lui. Au contraire, les actes de munificence qu'il a accompli à l'égard de ces nouvelles fondations font inaugurer favorablement pour l'avenir et ne laissent aucun doute sur l'intention collective des administrateurs de marcher à la tête des intérêts agricoles du pays. Mais il faut commencer, et cette fois, par le commencement.

V.

ORGANISATION DE L'ÉTUDE AGRICOLE.—Pour opérer dans l'agriculture le changement radical dont on se préoccupe, il conviendrait d'établir des écoles de trois

genres ou degrés différents, savoir : 1^o. Ecoles Normales 2^o. Fermes-Ecoles 3^o. Ecoles Communes.

1^o. — *Ecoles Normales.* — “Ces écoles seraient destinées à former des Instituteurs capables d'enseigner dans les Fermes-Ecoles les règles de l'art agricole et de faire l'application des principes de la science aux travaux de l'agriculture pratique et perfectionnée. Le Cours serait de deux ou trois ans.”

Ces écoles peuvent être organisées d'une manière peu dispendieuse. Que le gouvernement ajoute une chaire d'Agriculture aux Ecoles-Normales, Jacques-Cartier et Laval, en y ajoutant de l'étranger, comme Professeurs, des hommes qualifiés ; qu'une Ferme-Expérimentale soit reliée aux susdites Ecoles-Normales pour les besoins de la Chaire Agricole, et la chose sera ainsi organisée. Les élèves comme les instituteurs-élèves des Ecoles-Normales pourront alors profiter des avantages qu'offriront ces nouvelles Institutions et acquérir les connaissances nécessaires pour l'enseignement agricole dans les campagnes.

2^o. — *Fermes-Ecoles.* — “Les Fermes-Ecoles auraient pour mission de former la jeunesse des campagnes à toutes les connaissances nécessaires à la direction d'une terre, et de les préparer aux travaux des champs en leur faisant prendre une part raisonnable aux travaux manuels de la Ferme, lesquels travaux seraient conformes à l'enseignement théorique des classes. Le cours serait de deux années.”

Pour fonder ces Fermes-Ecoles, voici mon plan. Abolition des Sociétés d'Agriculture du comté. Les exhibitions qu'offrent ces Sociétés sont toutes, plus ou moins, une farce publique ; la cause agricole comme l'amélioration du bétail n'ont pas avancé d'un pas depuis que cette loi existe. (*) La législature l'a si bien compris, qu'elle s'est vu forcée de passer une nouvelle loi (Acte 20 Vict. Chap. 48) pour permettre aux susdites Sociétés d'employer leurs fonds à fonder des Fermes-modèles. J'excepte, toutefois les Exhibitions Provinciales qui méritent d'être soutenues.

Les sommes payées par le gouvernement aux Sociétés d'Agriculture prendraient une autre direction : elles seraient employées en faveur des Fermes-Ecoles. Chaque comté pourrait avoir son Institution. L'allocation du gouvernement pour chacune des Fermes-Ecoles serait de \$800. Sur cette somme, \$450 pourraient être destinées à payer le salaire du Professeur ; ce salaire élevé serait pour les instituteurs un moyen d'encouragement et de zèle à se dévouer à l'étude agricole, dans l'Ecole-Normale, pour enseigner la jeunesse du pays ; la balance de l'octroi, \$350, serviraient à payer le Fermier de l'Institution, lequel cultiverait la ferme sous l'inspiration du Professeur. Par ce moyen, la Caisse publique dépenserait moins qu'aujourd'hui pour soutenir la cause de l'agriculture et servirait mieux les intérêts du pays. Les directeurs naturels de la Ferme-Ecole du Comté seraient le Préfet, les Maires et Conseillers municipaux des paroisses du comté. Le Préfet agissant comme Président de la Commission.

Mais pour avoir droit à l'allocation du gouvernement il faudrait de la part des comtés établir les Fermes-Ecoles. Voici comment ces fondations pourraient avoir lieu dans chacun des comtés. Les sociétés d'Agriculture actuelles profiteraient

(*) Nous croyons devoir dire ici que nous différons d'opinion avec l'estimable auteur de cet écrit — il serait trop long de donner à notre pensée tout son développement — Notes de la rédaction.

des avantages que leur offrent la présente loi d'analyser leurs deniers pour l'acquisition de Fermes-modèles; chacune des Sociétés pourrait, de plus, ouvrir une souscription volontaire et générale dans le comté, laquelle recette jointe aux octrois annuels du gouvernement servirait à la fondation d'un établissement d'enseignement agricole qu'elle déposerait entre les mains de l'autorité municipale du comté, pour que celle-ci surveillât la région et les progrès de la Ferme-Ecole.

Pour arriver à ce résultat il ne faut de la part des sociétés d'Agriculture que de l'abnégation et du patriotisme! Attendre du gouvernement la création de Fermes-Ecoles dans chaque comté du Bas-Canada, dans l'état où sont les finances actuelles, serait se faire illusion. Il vaut mieux demander moins et l'obtenir.

3^e — *Écoles communes.*—“ Ces écoles ne sont rien autre chose que les écoles élémentaires actuellement en vigueur dans le Bas-Canada, en y ajoutant, toutefois, la lecture des premières notions de l'agriculture.”

Quant aux détails de l'enseignement pour chacune des trois Ecoles ci-dessus, rien ne me paraît plus digne d'attention que le plan d'Études proposé par le Revd. M. Pilote, et inséré dans le journal *l'Agriculteur*, Tome XI. No 3, novembre 1858, pages 50 et suivantes.

VI.

CONCLUSION.—Il aurait été nécessaire de toucher à bien d'autres déficiences, mais la longueur de cette correspondance m'oblige de n'en rien faire. Cependant, M. le rédacteur, si je suis assez heureux d'avoir pu intéresser les lecteurs de votre feuille ou qu'ils aient eu l'indulgence de me lire et que mes réflexions aient pu contribuer à faire mettre le doigt sur la plaie profonde qui existe dans notre système agricole, et contribuer en quelque chose à y apporter un prompt remède; j'en serai extrêmement fier.

C'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et d'efforts.

Que les pouvoirs Exécutifs et Législatifs portent sur ce grave sujet toute leur sollicitude.

Que les dépositaires de l'Éducation aident l'agriculture par leur puissante coopération.

Que le cultivateur travaille en s'aidant de l'enseignement mis à portée.
Alors l'avenir matériel du pays sera assuré :

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port Joly, 24 octobre 1859.

AUTRES CONSIDÉRATIONS SUR L'AGRICULTURE.

“ C'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et d'efforts.”—
STANISLAS DRAPEAU, (*Courier du Canada* du 28 octobre.)

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—Tel est un des bons conseils qui terminent l'intéressant article qui a paru ces jours-ci dans votre journal et au bas duquel il fait bon de retrouver le nom de monsieur Stanislas Drapeau, l'infatigable agent de la Colonisation. J'ose prendre pour moi une petite part de ce conseil.

Avant d'user largement de cette liberté, je me permettrai d'abord de remercier monsieur Drapeau, au nom de tous les citoyens amis des vrais progrès des soins qu'il se donne depuis plusieurs années pour faire progresser dans la mesure de ses forces et moyens la grande cause de l'Agriculture. M. Stanislas Drapeau est un homme de cœur qui nous semble comprendre le vice de nos allures. Il a attaqué de front ce cancer national qui a nom *Emigration*. Il a prêché ardemment, il s'est fortement remué, comme l'on dit; et aussi la colonisation lui a dû de beaux succès. Mais M. Drapeau ne croit pas sa tâche finie et il veut courir toujours dans la belle voie que lui a tracée son patriotisme. Il préche encore ardemment et personne ne lira ses considérations sur l'Agriculture sans aimer l'auteur qui a su peindre d'une manière si vive les misères et les besoins de notre agriculture.

Mais je regrette infiniment d'avoir à dire que je n'approuve nullement l'application que propose M. Drapeau des remèdes à ces profondes misères, des secours à ces besoins de plus en plus pressants.

Avant d'entrer dans la discussion de ce sujet, j'ose protester contre le "*qu'ils s'en aillent*" que M. Drapeau veut bien dire aux jeunes gens *qui croient n'être pas nés pour la vie des champs et pour qui la charrue est une fatigue et le foyer rustique de leurs pères un exil*. Ce n'est pas juste, M. Drapeau, de laisser errer des enfants à qui une éducation forcément anti-agricole a donné une fausse idée de la vie des champs. Moi-même, j'ai été un de ces enfants récalcitrants et je ne crois pas me tromper en disant que ce n'était pas ma faute: j'agissais sans malice comme aussi sans réflexion. Non, monsieur ne chassons personne de notre domaine: il est si vaste, si fertile. Lovitons plutôt, instruisons et il viendra peut être un jour ou nous n'entendrons plus de paroles discordantes comme cette malencontreuse prophétie trop souvent réalisée: "*Ah! ça le p'tit, va-t-en si tu veux, mé tu s'ras pas longtemps sans manger de la vache enragée*."

Il s'agit maintenant de suivre M. Drapeau dans l'application qu'il propose de faire du système d'Instruction Agricole préconisé par les *vieux pays*.

Monsieur Drapeau tenait, "et cette fois" à commencer par le commencement; mais, il n'est pas toujours facile, pour ne pas dire possible d'arriver juste où l'on veut et il suffit de suivre le début et les progrès de l'éducation agricole en France, pour savoir qu'ici, plus que dans tout autre ordre de choses on doit s'attendre à marcher au pas de mademoiselle Tortue. Je crois donc moi que c'est aller trop vite que de vouloir commencer par les écoles Normales Agricoles.*

Voici mes raisons

D'abord il est presque impossible que dans les circonstances actuelles le gouvernement soit en état de fonder deux Ecoles-Normales-Agricoles, voir même une seule.

Que monsieur Drapeau veuille bien calculer avec M. Ossaye et nous-mêmes, ce que coûterait à la province la fondation d'une Ecole Normale d'Agriculture avec terre expérimentale. Voici l'estimation de M. Ossaye (voir "l'Agriculteur" du mois de mai, page 234, à l'article intitulé: De l'intervention du gouvernement dans nos affaires agricoles, par F. M. F. Ossaye.)

Pour l'entretien du nombreux bétail de cette institution, pour les pépinières et la culture de la ferme-modèle, il faut un terrain d'au moins neuf cents arpents que l'on peut évaluer à..	£12,000 0 0
Nous croyons que ce n'est pas trop surtout auprès des villes.	
Les bâtiments ne pourraient pas coûter moins de.....	3,900 0 0
Nous pensons que ce n'est pas assez; et ce n'est pas hasarder de dire qu'il ne faudrait pas moins de £5,000.	

* M. Drapeau n'a entendu ne faire enseigner que les premiers éléments de l'Agriculture aux écoles normales existantes, dans le but de permettre aux instituteurs de parler agriculture dans les écoles. (*Aide de la Rédaction.*)

Les clôtures et l'assainissement de première qualité coûteraient au moins.....	300 0 0
C'est pour 900 arpents de culture.	
Les semences et frais de culture de première année coûteraient bien.....	500 0 0
M. Ossaye estime trop bas cet item. Nous le prisous à £800.	
Estimons les instruments aratoires et le matériel de culture à....	400 0 0
Nous y passons à peu près.	
La ferme aurait besoin de 10 chevaux et la pépinière en demanderait deux, soit 12 à £30.....	360 0 0
Mettons en encore autant et nous serons plus près de la vérité.	
Donnons à cette première section 10 vaches du pays, pour commencer à £10.....	100 0 0
C'est juste.	
Le haras se composerait de 8 chevaux canadiens à £10).....	800 0 0
Et les étalons percherons coûteront au moins £1,000	
De 24 juments canadiennes à £30.....	720 0 0
De 5 taureaux importés y compris les pertes.....	500 0 0
De vingt cinq vaches de.....	1,500 0 0
De moutons, pores et volailles.....	300 0 0
Le matériel en instruments, harnais, et pour le haras et le dépôt coûteraient bien.....	150 0 0
Si l'on ajoute le paiement du Directeur et de tout le personnel pour la première année, soit.....	2,000 0 0
Et pour les frais imprévus.....	900 0 0
	<hr/>
On obtient un chiffre total de.....	£24,480 0 0

Je considère que voilà une somme assez ronde que la caisse publique aurait peine à fournir.

Mais en supposant que le gouvernement trouve moyen d'assurer une mise de fonds de quelques centaines de mille piastres pour la fondation d'une couple d'écoles normales agricoles, je ne vois pas pourquoi M. Drapeau en fixe ait le siège dans les villes; car un jeune homme partant de la campagne pour aller étudier l'Agriculture à la ville me ferait justement l'impression que causerait un candidat à la médecine faisant la ville pour venir faire ses cours d'anatomie etc., etc., à la campagne.

La seconde raison qui fait que je ne crois pas à l'opportunité d'une école normale agricole aujourd'hui est que cette institution ne trouverait pas les esprits assez préparés et par suite aurait très peu d'élèves. Pour donner quelques idées à M. Drapeau de la difficulté d'un recrutement d'élèves agricoles, il nous suffira d'avouer que malgré notre bonne volonté, nous sommes encore à attendre l'arrivée des deux seuls élèves destinés à la ferme école créée au Canada.

Mais enfin supposons, contre toute probabilité, qu'il y ait une vingtaine d'élèves dans chacune des écoles normales que M. Drapeau désire voir fonder, besogne qui lui paraît très facile.

Voilà donc qu'après deux ans d'enseignement agricole ces institutions pourront avoir au public quarante professeurs d'Agriculture, tous plus ou moins savants.

Mais qu'en fera-t-on? Où devra donc s'élever ce flot d'ingénieurs ruraux entre les mains desquels sera déposé le flambeau de l'Agriculture progressive dans le Bas-Canada? Si l'on en arrivait là, j'ai tout lieu de penser que ce flot resterait stagnant comme les eaux apportées dans la plaine par une inondation abrupte. Pourtant il ne faudrait pas laisser dormir là ce capital des connaissances accumulées

qui représente un capital d'une autre espèce plus palpable mais qui s'évapore aussi promptement.

Mais c'est entendu, en effet, dans le plan général ; ces professeurs viendront alimenter les 64 fermes écoles que M. Drapeau semble voir fonctionner déjà. Pour nous, les prévisions sont moins séduisantes, car nous ne voyons pas qu'il soit loisible de fonder autant de fermes écoles qu'on le voudrait.

D'abord M. Drapeau émet une proposition qui ne nous paraît pas sérieuse. Abolir la Société d'Agriculture parce que le système des exhibitions est une farce publique me semble un contre-sens, car il est probable que c'est à ces sociétés que sont dûs les plus beaux succès de l'agriculture française. C'est par de judicieux concours d'animaux et d'instruments aratoires que l'on a fait comprendre, là bas, l'importance de l'instruction en agriculture. Rejetter les sociétés d'agriculture c'est renoncer à toute amélioration sérieuse de la condition agricole ; car ces institutions bien conduites devront servir de transition entre la routine du sillon et la culture régulière et de l'École.

Mais il y a plus. M. Drapeau détruit pour créer. C'est chose doublement difficile. Vouloir aujourd'hui faire des fermes-modèles avec les revenus ordinaires des sociétés agricoles de Comté, c'est prendre une chose aussi ardue que celle de maîtriser l'animosité de deux partis d'élections. Je dirai à M. Drapeau que sa méthode n'est pas nouvelle, car c'est justement de même que l'on voulait s'y prendre ici il y a une couple d'années. La société d'agriculture de Kamouraska s'était donné cette mission en 1858. Si je ne craignais pas d'abuser de la libéralité de Monsieur le Rédacteur, je raconterais cette entreprise qui a failli tuer d'un seul coup notre jeune société.

Dans l'hiver de 56 il parut un article sur l'éducation agricole dans lequel, M. Emilien Dupont un de nos agronomes, conseillait au gouvernement d'envoyer des jeunes gens faire des cours régaliens d'Agriculture dans les Ecoles de France, proposait celle de Grignon comme le plus en rapport avec nos exigences de climat, productions etc. Je parlai au R^{ev}. M. Pilote de cet article et je lui dis mon désir d'étudier l'agriculture et d'entrer dans les vues de M. Dupont. Le Révérend Monsieur me fit entendre que c'était impossible pour le temps ; le gouvernement ne pouvant prêter son concours à aucune entreprise de ce genre. Dans le mois de septembre suivant je fis quelques démarches infructueuses à travers lesquelles j'eus le plaisir de rencontrer M. Jos. Perrault dont je m'honore d'être le premier élève.

Dans le même temps une annonce officielle de la Chambre d'Agriculture parut dans les journaux français, rappelant aux retardataires la clause de l'acte d'agriculture qui statuait que passé janvier 1858, il ne serait plus loisible aux sociétés agricoles de s'organiser. Alors la tentation me vint de parcourir cette loi ; je reconnus à mon grand plaisir que les Sociétés d'Agriculture avaient droit de disposer de leurs revenus pour établir des Fermes-Modèles.

C'est alors que je crus comme M. Drapeau à la possibilité de fonder des Ecoles d'Agriculture dans chaque Comté. Je me félicitais déjà de ma découverte et je me surprénais de ce qu'aucune démarche n'avait encore été faite dans ce sens. J'écrivis au Révérend M. Pilote qui me répond que déjà il avait songé à cette ressource, mais que la difficulté d'établir une société d'agriculture dans le Comté de Kamouraska lui paraissait insurmontable, qu'on avait essayé plusieurs fois sans succès et que plus que jamais on devait craindre d'échouer à cause de l'acharnement des élections alors tenantes. Mais ce qui semblait devoir nuire le plus fut indubitablement ce qui nous fit réussir. L'on se mit à l'œuvre et dans quelques jours on eut trouvé nos matériaux.

La première assemblée annuelle s'annonce et au jour fixé une foule compacte se presse à l'élection des officiers et directeurs.

Tout fut fait à l'unanimité, les partis furent ménagés et grâce à l'absence des meneurs, occupés à leurs courses, rien ne vint troubler les délibérations.

Il s'agit alors de tenter l'opinion des membres de la société sur le projet des fermes-modèles. Le révérend M. Pilote qui avait été nommé président expliqua à l'assemblée le but de ces institutions déjà répandues.

Malgré la lucidité que monsieur le président mit à développer ses raisons, l'on s'aperçut que le système en usage dans les autres comtés plairait mieux. On se décida donc pour les exhibitions annuelles. Mais plus tard il se forma un parti autour de M. le Président. Il en résulta qu'un certain nombre de membres demandèrent par requête au bureau des directeurs que leurs souscriptions avec la partie de l'octroi gouvernemental y correspondant fussent appropriées à la mise en opération d'une ferme modèle à St Anne. Pour faire droit à cette requête il fut donc accordé \$300, pour être employées en améliorations, achat d'animaux, d'instruments etc., etc.

Voilà un petit commencement, mais durera-t-il ? Mais voilà qu'aussitôt que cette disposition fut connue, les membres non-signataires de la requête, se recrièrent et jurèrent qu'on ne les y reprendrait plus. Et en effet il faut voir quelle misère nous avons eu cette année à tenir notre société sur pied.

Voilà où nous en sommes, M. Drapeau, avec notre entreprise. La question des fermes modèles et des écoles d'Agriculture est impopulaire chez nous et les cultivateurs du beau comté de Kamouraska ne sont pas plus ignorants ni plus mussades que ceux de la majorité des autres comtés. L'habitant canadien tient à ses coutumes ; il est casanier et croit que nulle part on ne peut faire mieux qu'à lui. Il tient cela de nos pères les Français d'oubliéeuse mémoire.

Maintenant, mettons-nous au-dessus de ces misères et supposons, pour un moment, que les sociétés d'agriculture veuillent bien consentir à employer leurs capitaux à la fondation de fermes-modèles. (Le comté de Montmagny paraît vouloir entreprendre ce genre d'amélioration, mais nous savons de source certaine qu'il trouve la besogne dure pour les raisons que nous alléguons ici).

Et bien ! qui osera croire que 800 piastres soit une somme suffisante pour mettre une ferme école en opération, comme M. Drapeau veut bien l'espérer. Je voudrais l'oser. L'expérience va peut-être nous le défendre. Savez-vous qu'il faut d'abord une maison pour les classes qui coûtera au moins \$2000 avec l'aménagement ; les fournitures classiques coûteront bien \$200 ; puis le professeur d'Agriculture, \$450 (entre parenthèse, j'oserai demander à M. Drapeau s'il parle sérieusement quand il dit que c'est là un salaire élevé ; mais savez-vous Monsieur qu'il n'y a pas dans les bureaux publics de si petit commis qui daignerait s'amuser à cette escarcelle.) Il y a encore \$350 pour le chef de cultures. Voilà les \$800 épuisées et une balance de \$2,000 à trouver. Maintenant je ne vois pas que M. Drapeau ait pensé à donner un champ à l'École. Vous avez, Monsieur, oublié l'essentiel : une ferme d'au moins 200 arpents avec bâtiments d'exploitation, matériel de culture, etc ; puis le champ d'expérience, l'atelier d'instruments, graines, etc. Les chiffres sont effrayants, Monsieur ; mais, en effet, vous aurez recours à une souscription volontaire et générale dans le comté..... Ce n'est pas tout : l'organisation de ce corps sera-t-elle facile ? Monsieur Drapeau confie cette charge importante à l'autorité municipale qui aujourd'hui chancelle bel et bien sur ses bases. Qui va croire que les conseillers municipaux, tels qu'ils sont par la force des choses soient aptes à régir une ferme-école ? Enfin l'on veut bien invoquer aujourd'hui l'abnégation et le patriotisme. Ah ! c'est infiniment rare aujourd'hui ces choses-là. Des longtempes elles ont été chassées de l'arène politique, pour être presque exclusivement reléguées dans l'enceinte de nos maisons religieuses. Pourtant on retrouve avec bonheur, au milieu des tourments de notre société, des âmes fortement trempées et pleines d'un patriotisme comme celui de Monsieur Drapeau.

Quand à l'enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles Communes, j'y cours de tout mon cœur.

Voilà, chers lecteurs, la moitié de la tâche que je me suis imposée : jeter ma bien faible part de lumière sur une question qui intéresse à un haut degré notre avenir social. Qu'on me pardonne d'avoir osé porter ma lampe vacillante dans les antres dérobés de cette grosse montagne d'indifférence nationale en matière d'agriculture.

Accordez moi, votre indulgence chers lecteurs et permettez-moi de vous répéter à mon tour le conseil de Monsieur Drapeau ;

“ C'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et d'efforts.”

J. O. EMILE DUMAIS,
Professeur d'Agriculture à la
Ferme-Ecole de Ste. Anne

ECONOMIE RURALE.

— i —

DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL DANS UNE EXPLOITATION RURALE.

Dans l'autorité que le chef de famille fait exercer par ses enfants, les conditions d'aptitude ne sont pas aussi rigoureuses, parce qu'il y a dans leur position quelque chose qui commande l'obéissance ; et il est rare qu'un père ne puisse pas se faire bien secourir par ses fils, lorsqu'il sait bien les diriger, et surtout lorsqu'il sait les maintenir strictement dans les limites de la part d'autorité qu'il a confiée à chacun d'eux.

Il importe beaucoup que les mêmes individus soient employés constamment au même genre d'opération, soit comme chefs, soit comme subordonnés. C'est là une condition que l'on remplit beaucoup plus facilement dans les grandes exploitations que dans les petites, et il en résulte un immense avantage pour les premières. En effet, non seulement les hommes exécutent mieux et en moins de temps ce qu'ils sont accoutumés à faire : mais rien ne dispose plus efficacement tous les individus à prendre intérêt aux opérations qu'ils exécutent, que cette application exclusive, d'où résulte pour eux l'idée que le succès est leur ouvrage. D'un autre côté, tous les hommes ne sont pas également propres à tous les genres d'opération ; et le maître ne peut trop s'attacher à reconnaître à quoi chacun a le plus d'aptitude par ses dispositions naturelles ou par ses habitudes, afin de placer chaque individu au poste où il peut se rendre le plus utile.

Le maître doit savoir ce qui se passe chez lui ; cependant ce n'est jamais par la voie de l'espionnage qu'il doit se procurer cette connaissance. C'est un devoir pour ceux qui ont reçu de lui une part d'autorité de l'instruire de tous les actes blâmables des hommes sous leurs ordres ; mais, de la part de tout autre, le maître ne doit pas tolérer de délations ou rapports de ce genre. Ces rapports sont toujours le fruit de petites passions personnelles, quoiqu'on les colore de l'intérêt du maître ; et lorsque celui-ci sera disposé à les accueillir, cette faiblesse est bientôt connue ; elle produit des inimitiés continuelles entre les gens de service.

parce qu'on suppose des rapports secrets, même lorsqu'il n'en existe pas : les caractères s'avilissent, parce que chacun cherche à se rendre agréable par des moyens d'espionnage, plutôt que par de bons et loyaux services ; et le maître lui-même compromet sa dignité envers tout le monde.

Pour le propriétaire qui veut confier à un seul agent, sous le nom de régisseur ou tout autre, la direction d'une grande exploitation rurale, les règles sont en tous points les mêmes, relativement à l'exercice de l'autorité. Le régisseur doit être entièrement sous les ordres du maître, qui étend ou limite, à sa volonté, les pouvoirs qu'il lui confie, relativement à l'exécution des opérations : mais ensuite il est indispensable que le régisseur exerce une autorité entière sur tout le personnel de l'exploitation, sans que ces ordres puissent jamais être contrariés par ceux que donnerait personnellement le maître, au nom duquel il exerce l'autorité. Par la même raison, le régisseur est seul responsable envers le maître, à cet égard, ne doit jamais adresser à d'autres qu'à lui des plaintes ou des reproches. Il se présente, au reste, assez souvent ici un genre d'inconvénient fort grave dans l'exercice du pouvoir : si le maître est étranger aux pratiques agricoles, il arrivera que le subordonné est supérieur pour la capacité spéciale, à celui dont il doit recevoir les ordres ; et il résulte toujours de là une position fautive dont les fâcheuses conséquences ne tarderont pas à se faire sentir. Le maître lui-même se pourrait y remédier en rendant le régisseur indépendant de sa propre autorité : car il en résulterait une position encore plus fautive, et qui n'a jamais pu se prolonger, lorsqu'on a voulu faire cette tentative. Il n'existe qu'un seul remède à cet inconvénient, c'est que le propriétaire s'applique à acquérir promptement lui-même les connaissances spéciales qui lui sont nécessaires pour diriger le régisseur, du moins en appréciant les conseils que celui-ci pourrait lui donner, relativement à la marche des opérations. Alors, seulement, il pourra exercer réellement l'autorité, en approuvant ou en rejetant avec connaissance de cause les plans et les projets proposés par le régisseur. Ce n'est qu'à cette condition que les propriétaires français pourront employer les services d'agents de ce genre si communs en Allemagne. Dans ce dernier pays, les propriétaires résident généralement dans leurs terres, et sont très-familiarisés avec les opérations d'une exploitation rurale ; ils se trouvent bien du service des régisseurs, parce qu'ils sont en état d'apprécier leur capacité et de diriger leurs opérations. Une classe d'agents de cette espèce se formera bientôt en France, lorsque les propriétaires pourront se placer dans la même position.

On ne peut assez insister sur l'importance des soins que les cultivateurs de toutes les classes doivent donner à l'administration du personnel de leur exploitation : si ces soins sont bien dirigés, l'autorité peut être douce, parce qu'elle est ferme et assurée d'elle-même. Presque toujours les emportements et la dureté dans le commandement ont leur source dans les dégoûts et la mauvaise humeur mutuelle que le désordre et la désobéissance causent aux maîtres et aux subordonnés. Dans une exploitation où l'exercice de l'autorité est bien réglé, où le maître commande avec douceur, mais avec fermeté, tout le monde est satisfait de sa position, chacun prend intérêt à sa besogne, et les opérations sont bien exécutées, parce que tout marche de soi-même et comme par l'impulsion que reçoit un mécanisme dont toutes les parties sont bien d'accord entre elles. Là, on aura rarement à se plaindre de la mauvaise volonté des serviteurs. Parmi les cultivateurs qui ont éprouvé des revers dans leurs entreprises, si quelques-uns ont dû leur chute à des opérations agricoles mal calculées, il en est un bien plus grand nombre qui ont échoué par l'effet des désordres de l'administration intérieure, et surtout parce qu'ils n'ont pas su régler chez eux l'exercice de l'autorité ; car cette dernière est l'âme qui donne le mouvement à toute la machine.

On a souvent remarqué que les hommes qui ont exercé un commandement dans l'état militaire réussissent mieux que d'autres dans la conduite d'une ex-

ploration rurale : c'est uniquement parce qu'ils ont contracté des habitudes qui leur font sentir l'importance d'un certain ordre dans l'exercice de l'autorité. Quelques maîtres atteignent au même résultat sans avoir fait ce noviciat, mais parce que la nature leur a donné cette disposition que l'on peut appeler esprit d'organisation ; et leur conduite est dirigée par un certain tact, plutôt que par des motifs dont ils se rendent bien compte à eux-mêmes. Mais chacun peut atteindre le même but, en se donnant quelque peine pour appliquer les principes sur lesquels est fondé l'ordre qu'il s'agit d'établir. Ces principes sont fort simples, comme on a pu le voir par ce qui précède, et l'application en sera facile pour tout homme doué à la fois d'un caractère ferme et modéré.

MATHIEU DE DOMBASLE.

AGRICULTURE.

GRANDE ET BELLE MANIÈRE DE FUMER SANS FUMIER.

Il faut du bétail—De la manière de nourrir le bétail au foin et à la paille.

Il y a 28 ans, dit M. le baron Aymé de la Chevrelière, en Gournay, j'étais en cariole, venant de 500 lieues.

Arrivé loin d'ici, commune du Vieux-Loup, nous grimpons la montagne du Diable, pour passer le chemin d'Enfer (fort bien nommé).

Le postillon allait à pied. Tout-à-coup je me sens dégringoler, et me trouve à 160 pieds de bas, ayant fait vingt fois le moulinet.

Je n'avais qu'un bras cassé, avec une centaine d'écorchures : du reste bien portant ; mais un petit lourd de cervelle et endormi.

Je me réveillai trois jours après, à la métairie du Pouilleux, chez Maurice Pep'n, dit le père Fineau. Dans sa terre venait le genêt, l'ajonc, la fougère, la grande bruyère, l'oseille ou la vinette sauvage. Le chêne n'y poussait pas trop mal, ainsi que le châtaignier.

Ce terrain a partout des noms différents, comme terre à seigle,—de Gâtine,—froide, —humide,—mouillée,—argileuse,—venteuse,—bournaise,—sauvage,—afamée, etc.—Vous connaissez ces terres, elles ne sont bonnes. Le fumier n'y dure qu'un an.

Le père Fineau fumait ses fromens avec de la chaux, la pomme de terres et le haricot avec des récoltes enfouies. Tous les ans il fumait, tous les ans il récoltait, jamais sa terre ne chômait. Il mettait son fumier dans de mauvais pré, qu'il avait rendu bous.

Monsieur le cabrioleur, me disait-il, (j'avais fait une grande cabriole, comme vous savez), je mets un tonneau de chaux,—ou 4 barriques, par $\frac{1}{2}$ arpent.

Il y a quatre manières de l'étendre.

1^o Je prends la terre au bout du champ, je la mets en monceau, je fourre ma chaux dans la terre, je la couvre, je brasse un mois après, et je conduis sur la pièce, comme le fumier, au moment de semer.

C'est bon ; mais ça donne trop de peine.

2^o Je mets ma chaux en petits monceaux, comme le fumier ; on jette dessus quelques pelées de terre. Dès que la récolte est enlevée, j'étends et je laboure... A la saison, je sème le froment.

3^o Si j'ai fait un fourrage vert, et que ma terre soit dégarnie au mois de juin, je la laboure ; ensuite j'écrête et je perte ma chaux en petits monceaux. Trois à

quatre jours après, je l'étends et je la couvre par un coup de charrue, semant à la saison.

4° Je mets ma chaux sous une loge, elle vient en pou-sière. Je la conduis dans le champ, quand on sème le blé, et que c'est érécté. — Des hommes, ayant bricoles et paniers, sèment la chaux sur la mige ; non comme blé, mais en filant droit d'un bout à l'autre.

Le semeur, le laboureur et le chauleur sont en même temps dans le champ. Deux chauleurs fournissent une charrue... Il faut qu'ils aient un gant dans la main, ou qu'ils l'enveloppent de linges, bien liés avec du fil ; la chaux les brûlerait.

Le chaulage se reconnaît pendant cinq ans ; mais je chaule trois fois dans six ans, et j'enfouis trois fois. Ensuite, ma terre est propre au trèfle, et cent charretées de fumier ne feraient tant d'effet.

À présent, faut que je vous conte mon enfouissage : —

J'ai un champ à trois quarts de lieue, je n'y porte ni fumier ni chaux... Je sème dans la moitié du seigle que j'enfouis en mai, ou de la vesce que j'enfouis en juin. — En enfouissant, je sème du blé noir (ou sarrasin). — J'enfouis encore en pleine fleur. — Je jette après l'enfouissage de la graine de colza, de navette, et j'enfouis en semant... Cela fait trois fumages. Dam ! j'ai doublé en piles !

On a dit vingt ans au village : Maurice Pepin se ruine.. J'achetais des champs, j'étais le calin, j'empruntais un écu, me plaignant comme un oie crevée, disant : je quitte l'an prochain la manière, elle ne vaut rien.

C'est que les diables se sont ravisés ; maintenant ils enfouissent, ils chaulent. Mais Maurice tient cinq cents boissellées de terre achetées, quarante-cinq francs ; et les passables se vendent aujourd'hui deux cents. — Ils m'ont nommé le père Fineau... J'accepte le mot ; sur la culture, je ne suis pas sot.

Maintenant, mes enfans, je me suis souvenu du père Fineau ; je chaule et j'enfouis comme lui ; et chez moi, comme chez lui, tout réussit.

Croyez-moi donc, essayez donc, d'abord l'enfouissage partout ; ensuite le chaulage dans les terres froides. Vous serez contents. Ce que je vous ai dit ne vient de moi ; mais d'un paysan qui n'était du tout bête.

Pendant qu'il m'en souvient, dit Franck, je vas dire :

IL FAUT DU BÉTAIL. IL FAUT DU BÉTAIL. — Dit maître Chauvin, en Circé, près Argenton-Château (pays Thouarsais). — L'almanach l'a dit cent fois. — Veux-tu du blé, fais des prés. — Le bétail fournit le fumier, et le fumier donne le grain. Tout le monde le sait, et tout le monde est comme Sivoyait.

Ecoute, comptons ensemble. Tu as petit bétail et tu fais petit profit, une année rien, une autre année guères.

Tu pêches dans le grenier pour payer la ferme, — pour ton blé de moulin, — pour les contributions, — pour les gages des domestiques, — pour les ouvriers, pour le train de la maison, — encore un tantinet, pour boire au cabaret, Tu y pêches tous les jours ; et long-temps avant la Saint-Jean, il n'y a rien dedans. — Rivière à sec n'a pas de poisson ; avec de l'eau claire on n'engraisse point le cochon.

As-tu du blé ? tout le monde en a ; il est pour rien et ne se vend pas.

S'il est cher, tu n'en a guères ; mauvaise récolte te met le bissac au cou.

Si tu as du bétail de chaque espèce un petit, tu vends les mules, le cheval et les moutons, la vache, les veaux et le cochon. — Chacun en son temps ; ça fait de l'argent.

La terre qui les nourrit se repose ; tu as moins de labourage, tu fumes mieux et tu as plus de grains. — Sivoyait ! mon ami Sivoyait ! Tout le monde est comme toi ; on sait ce qu'il faut faire, on ne le fait pas. — Lisant l'almanach vous ne

manquerez pas de savoir ; ce qui vous manque, c'est le vouloir.—A parler, on est savant, à faire on est ignorant.

J'ai vu bien des fermiers s'enrichir et d'autres se ruiner.—Ceux qui ont de bon bétail achètent du bien, et ceux qui ne font que du blé n'arrivent à rien.

Je dirai toujours et le crierez, nuit et jour, jusqu'à m'égosiller, m'époumonner ; —une ferme sans bétail est une cloche sans batail ; et le fermier travaillera tout son saoul sans faire sonner les cent sous.

Franck lui saute au cou. Très-bien, dit-il, je crierais avec vous : nous grimperons sur un arbre, ou monterons à la cime du clocher, ça s'entendra de plus loin.

DE LA MANIÈRE DE NOURRIR LE BÉTAIL AU FOIN ET A LA PAILLE.—Je m'adresse au fermier, dit M. de Neuilly. —As-tu beaucoup de fourrage ? tu le fais manger. En as-tu peu ? c'est tout de même.

Tu ne portes rien d'une année sur l'autre ; quand vient le nouveau, le vieux est parti.—C'est comme la bourse de Paf-Paf, qui est à sec tous les dimanches.

Je vais te dire d'où ça vient.—Dans la plupart des fermes, tout le monde ap- pature le bétail, les femmes et les enfans, les hommes et les jeunes gens. Chacun donne grande brassée, remplit le râteau, et nourrit à gogo. C'est à la façon de maître Javasson.

Si tu prends un granger, tu choisis un enfant, la moitié d'un innocent.—Le gaillard va le galop et fourre comme s'il avait trop—Il donne tantôt de la paille, tantôt du foin ; au plus tôt prêt, ce qui lui tombe sous la main.—Puis arrive le printemps, ni foin en grange, ni herbe aux champs.

C'est-il vrai ?... Très-vrai, dit tout le monde.

Excusez, dit Franck, si je vous coupe la parole.—Je vas vouvent à Chalons. L'hiver dernier, je trouvais le vieux Sanson, travaillant avec son apprenti.

Ils mettaient une couche de foin, une couche de paille, trois de chaque façon. Puis brassaient avec une fourche, et mettaient en monceaux. Ça s'appelle du *mélot*.

Bonhomme, lui dis-je, pourquoi ne donnez-vous pas le foin pur et la paille seule?... Jamais, mon enfant. Le foin se mangerait bien ; mais la paille, non : les bêtes la tirent, jettent sous leur pieds, attendant mieux, et la moitié marche on litière.—Je veux que tout se mange.

Est-ce qu'elles ne trient pas, quand c'est mélangé?... Tout de même, si j'emplis le rateau.—Mais je donne petite brassée, dix fois par jour à chacune.

Vois-tu, mon petit, les bêtes ont de l'esprit. Quand elles voient beaucoup de paille au rateau, elles tirent, trient et choisissent. Y en a-t-il peu ? elles se dépêchent, mangent goûlument. Le granger est comme la ménagère.—Quand chaque jour il faut dépenser, chaque jour faut épargner.—Un brian par-ci, un brian par-là nourrissent les cinq bêtes que voilà.

Puis, quand septembre est venu, je dis au laboureur : faites des brizeaux ; car si vous n'en semez, je mets les bêtes dans vos blés.—Ils en font, et c'est ce qui me sauve.

Sais-tu, mon petit, que j'ai 60 pièces de bétail, avec un bon paquet de moutons. Ça donne à songer.—Maître Jacques veut une pièce de gros bétail par 3 arpents, ou 105 ares, ou 2,800 toises carrées ; mais au cadastre, et comptant prés, jardins, cours, chaumes et maisons ; nourrissant tout pendant neuf à dix mois à l'écurie. (Tu sais que nous n'avons ni prés naturels, ni pâtis).

Il dit qu'en plaine, en terre sèche et brûlante, c'est assez, mais qu'en bocage en terre humide, où vient la betterave, il faut une pièce par 80 arcs, ou 2 arpents un tiers, ou 2.135 toises carrées ; comptant dix moutons pour une bête.

Quoique nous ayons une bête par 3 arpents nous fumons sans fumier le quart de nos terres. Nous n'en mettons pas dans les prés ; mais nous p'âtrons

tous les ans.—Sans plâtre et sans brizeaux, faut se coucher et faire le mort, dit maître Jacques.

Mon pauvre vieux, pourquoi ne pesez-vous pas le fourrage?... Mon petit, en ferme, ça ne se peut.—*Chaque bête mange suivant son poids*; nous en avons de toute pesanteur, de tout âge et de toute grandeur.

Si je ne donnais pas plus à ces deux grands mulets (Rossignol et Pierrot), qu'à ces deux petites mules (la Biche et la Mésange), ça n'irait pas; ils crèveraient de faim.—Je n'en ai pas dix qui aient même brassée.

Ce n'est pas de même dans la plupart des fermes, on donne à peu-près même ration à toutes. Aussi les petites sont bien, les grandes engragent de faim.—Tu les vois toujours maigres.

Vous êtes toujours là, n'est-ce pas bonhomme?... Ah! mon petit! je n'en bouge; toujours brassant, toujours portant.—On ne me voit point courir foires ou marchés, enrichir Jacques Chopine, et cousiner au cabaret.

C'est bien là que git le lièvre.—Beaucoup de nos fermiers galopent trop;—et pierre qui roule n'amasse pas de mousse.—L'œil du maître nourrit le bétail: et, quand il n'y est pas, la pâture file ou les bêtes souffrent. Souvent avec ce qu'elles ont, je nourrirais 4 à 5 bêtes de plus;—ça ferait 3 à 400 francs au bout de la ferme, c'est de l'argent.—N'y a petite épargne, ni petit gaspillage, tout se trouve, dans le ménage.

Est-ce vous, bonhomme, qui engraissez les mules d'âge?... Non, mon enfant, j'ai trop à faire. C'est mon fils Jacques.

Dis-donc, Franck, as-tu connu Sivoyait?... Oui vraiment. Il passait souvent ici, causait toujours.—Le pauvre homme est mort à l'hôpital; il disait bien et faisait mal.—N'y avait qu'à gagner, écoutant ses raisons, et qu'à perdre en voyant sa maison.

La dernière fois que je l'ai vu, il y a long-temps, c'était le samedi d'avant Pâques. Bonhomme, me disait-il,—sans bétail, on ne fait rien qui vaille, on n'a ni grain, ni foin, ni paille.—encore faut-il savoir nourrir, rester à la grange et ne pas courir.—Je dis partout: petite brassée et souvent, on arrive au bout de l'an;—et le bon nourrisseur, vaut le bon labourer.—Souviens-toi de ça, mon petit.—(A Continuer.)

JACQUES BUJAULT.

ZOOTECHE.

DOMPTAGE DES CHEVEAUX.

Domptage des chevaux sauvages russes.—Domptage par la privation du sommeil.—Moyen de rigueur.—Des dompteurs anglais et irlandais.

DOMPTAGE DES CHEVEAUX SAUVAGES RUSSES.—Il y a une vingtaine d'années, la Prusse tirait ses remotes de la Russie.

Les chevaux parmi lesquels les remotes devaient être choisis, étaient amenés en troupeau à un endroit désigné, où on les faisait entrer dans une enceinte préparée exprès. Là, l'officier chargé de la remonte faisait son choix, et il fallait faire arriver un à un, ceux qu'on voulait prendre, dans un étroit passage servant d'issue à l'enceinte. Un cavalier, montant un cheval dressé, parvenait à passer une corde au cou du jeune cheval, la fixait au cou de celui qu'il montait, et

emmenait ainsi son prisonnier jusqu'à une écurie où il entra sans descendre de cheval. Les chevaux de remonte amenés ainsi l'un après l'autre, étaient attachés dans cette écurie ; mais jamais les cavaliers ne les approchaient qu'en mettant leur monture entre eux et le jeune cheval qu'ils étaient chargés de conduire.

On ne comprend pas quelles difficultés présentait le transport de ces remontes, si on ne sait quel usage terrible le cheval peut faire de ses dents et de ses pieds. On a fait souvent en Russie combattre un cheval sauvage et un loup. Les deux adversaires n'ayant que les armes que la nature leur a données, les chances étaient à peu près égales ; mais si le cheval était ferré, le loup ne tardait pas à succomber. Ce ne sont pas les ruades qui, dans ces chevaux, sont le plus à craindre. ce sont les coups qu'ils portent avec leurs pieds de devant.

Les remontes après une longue et pénible route, rarement exempte d'accidents, arrivent enfin à leur destination. Il est difficile alors de deviner de beaux chevaux dans ces bêtes maigres et efflanquées, aux longs crins mêlés comme des paquets de beurre, et dont le corps est couvert d'une croûte qu'ont formée la sueur, la pluie et la terre sur laquelle ils se sont roulés.

En les chargeant des premiers liens, en les conduisant quelquefois à des centaines de lieues, on les a déjà en partie domptés ; leur éducation est commencée, mais elle est loin d'être achevée. Il faut d'abord habituer l'animal à se laisser approcher par l'homme et à prendre confiance dans le maître qui n'est encore pour lui qu'un ennemi. On ne peut commencer à lui faire sentir l'étrille que de loin, en la fixant au bout d'une perche. Il faut ensuite qu'il supporte une couverture maintenue par un surfaix, puis une selle, qu'il se laisse brider, afin qu'il se laisse monter. Les sangles causent aux jeunes chevaux une gêne à laquelle la plupart ont bien de la peine à se soumettre. Il y en a qui ruent tant et tellement qu'ils parviennent à se débarrasser de la selle.

Lors qu'ils se laissent panser, seller et brider, on les amène au manège et on les monte. Quelques-uns supportent le cavalier, la plupart cherchent à s'en débarrasser par les sauts de mouton. Il y a de ces sauts de mouton auxquels le plus ferme cavalier n'est pas en état de résister. Quelques chevaux ne pouvant parvenir à se débarrasser de leurs cavaliers, finissent par se coucher. À force de patience, on en vient ordinairement à bout ; il y en a pourtant de si opiniâtres et de si dangereux, qu'on est forcé d'y renoncer.

DOMPTAGE PAR LA PRIVATION DE SOMMEIL.—Parmi les hommes que j'ai connus animés de cette passion de chevaux, je dois citer un officier de lanciers prussiens, profond connaisseur, habile écuyer, chez lequel on était sûr d'acheter de beaux et bons chevaux. La privation du sommeil était le moyen dont il se servait pour réduire les chevaux les plus difficiles. Il s'établissait dans son écurie avec sa pipe une cruche de bière et une longue gaule. Dès qu'il voyait que la tête du cheval s'appesantissait, que ses yeux se fermaient, il le touchait légèrement de la gaule. Un homme sûr le remplaçait au besoin, et l'animal était ainsi tenu éveillé jusqu'à ce que, abattu, vaincu par le sommeil, il fit ou souffrit ce qu'on lui demandait.

Ce moyen de dompter les chevaux par la privation du sommeil avait déjà été indiqué par Garsault. " Il faut, dit-il, se servir du moyen qu'on emploie en fauconnerie pour priver un oiseau qu'on vient de prendre et qu'on veut dresser au vol ; c'est de l'empêcher de dormir jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse. Il faut en user de même à l'égard d'un cheval farouche. Pour cela, il faut le tourner, à sa place, le derrière à la mangeoire, et avoir un homme toute la nuit et tout le jour à sa tête, qui lui donne de temps en temps une poignée de foin et l'empêche de se coucher. On verra avec étonnement comme il sera subitement adouci. Il y a cependant des chevaux qu'il faut veiller ainsi pendant huit jours."

La douceur et la patience sont donc la base de cette éducation des chevaux sauvages. Il faut que le cheval prenne confiance dans l'homme, et comprenne ce qu'on exige de lui. A mesure qu'il cède, sa docilité est récompensée par des caresses et quelques friandises, une poignée d'avoine, un morceau de pain, un morceau de sucre.

MOYEN DE RIGUEUR.—Les moyens de rigueur, employés avec discernement et à la dernière extrémité, peuvent quelquefois réussir. Un officier avait un cheval rétif; comme il sortait un jour de Saarlouis, le cheval s'arrêta à peu de distance de la ville, refusa absolument d'avancer, et finit par se coucher. L'officier, qui avait déjà épuisé pour corriger son cheval toute sa patience et toutes les ressources de son génie, envoya chercher des cordes, lui fit lier ensemble les quatre jambes, lui fit ôter la selle et le laissa ainsi étendu par terre, sous la surveillance d'un homme de garde. C'était le matin d'une chaude journée d'été, et le cheval resta ainsi environ douze heures exposé au soleil et aux mouches. La nuit approchant, l'officier lui fit appliquer vingt coups de knout sur un côté, puis on le retourna, et on lui en administra autant sur l'autre côté. On le délia ensuite; il ne se fit pas presser pour se relever, et l'envie de recommencer lui passa pour toujours.

Voici encore un fait qui prouve qu'on peut quelquefois appliquer aux grands maux de grands remèdes; il ne faut que les employer avec discernement. On sait que, s'il y a dans un régiment un cheval chatouilleux, les soldats s'amuse à l'exciter, et l'ont bientôt rendu méchant. Bien de jeunes soldats, qui, avant leur entrée au service, n'avaient jamais touché un cheval, ne voient dans leur monture qu'une machine à la conservation de laquelle ils ne prennent aucun intérêt, et dont ils abusent, sans penser que cette machine est aussi un être doué de sensibilité. Souvent un cheval irritable est cruellement maltraité, il finit par devenir dangereux et même hors d'état de servir. Un cheval semblable avait été réformé et vendu à l'enchère. Il était rétif, il se cabrait au lieu d'avancer, et il mettait continuellement le désordre dans les rangs. C'était du reste un cheval vigoureux et en état de faire un bon service comme cheval de trait. Il fut acheté par un cultivateur, ancien cavalier. N'ayant pu rien en obtenir, ni par bons, ni par mauvais traitements, il lui mit une de ces brides dont se servent les cultivateurs de Lorraine; les rênes, au point où elles se réunissent sur le garrot du cheval, se prolongent en une courroie qui, elle-même, est terminée par une croupière. Notre homme mène son cheval ainsi bridé dans un champ sablonneux, où les chutes ne pouvaient être dangereuses; arrivé là, il saute dessus à poi: et le pousse en avant. Le cheval, au lieu d'avancer, se cabre, et au moment où il est presque droit sur les pieds de derrière, le cavalier se laisse glisser à terre, et tirant la bride, le renverse sur le dos. Le cheval se relève, l'homme remonte dessus, et la leçon se répète jusqu'à ce qu'elle ait profité, c'est-à-dire jusqu'à ce que le cheval ne se cabre plus. Ce fait s'est passé il y a déjà longtemps, et la personne de laquelle je le tiens m'a assuré que le cheval avait été corrigé.

La force des jarrets du cavalier exerce une grande puissance sur le cheval. Il y a des hommes en petit nombre à la vérité, qui peuvent serrer un cheval de manière à lui faire perdre la respiration. Pour ceux-là il n'y a guère de chevaux rétifs.

DES DOMPTEURS ANGLAIS ET IRLANDAIS.—On peut dire, de certains hommes, qu'ils ont le talent de faire des chevaux ce qu'ils veulent. Ces hommes connaissent le moral des chevaux; ils savent s'en faire comprendre; ils sont doués d'une grande patience, de beaucoup de sang-froid et de hardiesse, et d'une grande force de volonté. Possèdent-ils en outre une vertu magnétique telle qu'on le prête aux Carter, Martin, Van Amburg et autres dompteurs de bêtes féroces? C'est ce que je n'ose pas décider. Il y a quelques années, le gouvernement

prussien envoya dans les diverses garnisons de cavalerie un homme qui avait le talent de dompter les chevaux, de ferrer les plus difficiles, de faire marcher les rétifs.

Il y avait en Angleterre, à Dunhallon, dans le comté de Cork, un homme appelé James Sullivan, paysan ignorant et grossier, qui possédait un talent incompréhensible pour apprivoiser les chevaux. Il se faisait enfermer dans l'écurie avec le cheval le plus méchant ; et après une demi-heure, lorsqu'il avertissait qu'on pouvait ouvrir la porte, on trouvait l'homme et le cheval couchés près l'un de l'autre, comme aurait pu faire un enfant jouant avec un chien. Cet homme, peu riche, était passionné pour la chasse, attaché à son pays natal, et des offres avantageuses n'ont jamais pu le déterminer à aller exercer ailleurs son talent. Il mourut sans faire part de son secret qu'à son fils, qui était loin de posséder l'habileté du père. Il est triste que ces talents exceptionnels meurent ordinairement avec ceux qui les possèdent.

L'Angleterre a eu encore un autre dompteur de chevaux. Voici comment en parle l'ouvrage anglais *The yorse*.

« Jumper avait un pouvoir extraordinaire sur les animaux. Il a dressé à à monter un buffle pour M. Tempest, et une paire de rennes à la voiture pour lord Fitzwilliams. Il parcourait le pays, vêtu de la tête aux pieds de pluche rouge ; quelquefois il quittait ce costume pour se couvrir d'une peau d'ours et monter sur un buffle : il avait ainsi un aspect effrayant. Son secret consistait surtout dans la hardiesse et la force brutale, jointes à beaucoup de tact. Il employait d'abord les moyens violents, et de manière à presque briser tous les os à un élève indocile. Il paraissait pourtant posséder une influence magique. Lorsque, par les coups, il n'avait pu réduire un cheval, il se plaçait contre son épaule gauche, lui attirait la tête avec la bride jusque près de son épaule droite, et le regardait fixement par-dessus le garrot pendant deux ou trois minutes. La bête commençait à trembler, et la sueur lui coulait de tout le corps. Jumper lâchait alors les rênes de la bride et caressait le cheval, qui lui était entièrement soumis. »

Voici sur le même sujet un article que j'extrai de la feuille centrale d'agriculture de Bavière :

« On sait qu'il existe depuis longtemps en Irlande une classe d'hommes qui possèdent un secret pour dompter les chevaux. Les Indiens des prairies de l'Amérique septentrionale possèdent le même secret pour apprivoiser les chevaux ou poulains sauvages dont ils sont parvenus à s'emparer. Le cheval soumis à l'empire du moyen mystérieux tremble d'abord, puis une sueur abondante couvre tout son corps. D'indomptable qu'il était, il devient calme, docile et doux comme un agneau.

« Les irlandais qui possèdent ce secret, dont à aucun prix ils ne font part à personne, sont nommés *whisperers*, parce qu'on croit avoir vu qu'ils parlent à l'oreille des chevaux. On leur suppose une influence magique. Pour opérer sur un cheval, ils s'enferment avec lui, seuls, dans une écurie, de manière que personne ne puisse les voir agir. *Suite au prochain numéro.*

F. VILLEROI.

HORTICULTURE.

Culture du Jardin potager.

CULTURE.—Les jardins potagers sont les plus communs et les plus utiles, aussi en voit-on à toutes les portes ; plus on doit les bien soigner et chercher à en perfectionner la culture ; c'est ce dont je vais m'occuper dans ce chapitre.

Si le terrain pour faire un potager est au choix du cultivateur ; je lui conseille, à moins qu'il ne soit dans une plaine, de le fixer au bas d'un côteau, exposé au soleil levant, de faire attention aux vents dominans, au moyens d'arrosement, et à la qualité du sol.

Il n'est donné qu'à bien peu de personnes de jouir, à cet égard, de toute la liberté nécessaire, car des circonstances étrangères au jardin même décident presque toujours de sa position.

Le point principal, dans ce cas, sera de tirer le meilleur parti possible : s'il est marécageux il faut détourner les eaux ; s'il est sur un côteau, il faudra y attirer les eaux ; s'il est sur un fond de glaise, il faudra en diminuer la ténacité, avec des terres sablonneuses, il faudra l'améliorer avec de la glaise ; s'il est sur un bon sol, il ne faut que l'alimenter annuellement avec de bons engrais.

L'eau étant l'âme d'un jardin potager, il faut s'en procurer à quelque prix que ce soit. L'eau courante est, sans contredit, la meilleure, aussi doit-on s'en procurer, par des fossés, des rigoles, ou des canaux, s'il est possible, par préférence à celle des sources et des puits ; si on est réduit à se servir de ces dernières, il faudra les exposer vingt-quatre heures au soleil, ou au grand air, dans une zone plus large que haute.

On aura attention de n'arroser les plantes que le matin et le soir, jamais à l'ardeur du soleil. Quand on n'est pas gêné par des propriétés voisines, on donne ordinairement à un jardin la forme rectangulaire ; on le subdivise, selon son étendue, en un plus ou moins grand nombre de carrés, coupés par des allées destinées aux passages et aux transports.

La grandeur des carrés des jardins potagers n'est pas aussi indifférente qu'on le pense communément, l'expérience a prouvé que huit, dix, et douze toises sur toutes les faces étaient la mesure la plus convenable.

Le jardin doit avoir dans le milieu d'un bout à l'autre, une allée de dix à douze pieds de large, il doit y en avoir, deux, trois ou quatre sur le travers, suivant la longueur du terrain ; il en doit régner une tout autour du terrain à quatre pieds de la clôture, ce qui laissera un espace suffisant pour y planter et entretenir une haie vive.

On ne doit tenir nette que l'allée du milieu, pour la promenade, celles de travers et du contour se sement de mil et de trèfle que l'on coupe deux fois chaque année. Les carrés doivent avoir, tout autour, une platte-bande de quatre pieds, soutenue, les une de cibulettes, les autres d'oscille, quelques-unes de perçil, de cerfeuil, de pinprenelle, de fraisiers etc. Sur le milieu de ces plates-bandes doivent être plantés des groseilliers, des gadeliers rouges, blancs et noirs, des framboisiers et autres semblables arbrisseaux, excepté les plates-bandes de travers, où on n'en doit pas mettre, afin de pouvoir labourer les carrés deux fois l'année, le printemps et l'automne.

Les allées doivent être plus basses que les carrés, de droit et de gauche, pour exhausser ces derniers. Les carrés doivent être divisés en planches de quatre pieds de large, partagées entre elles par un sentier de dix à douze pouces de large, tiré au cordeau.

L'allée du milieu doit être couverte de gravois, de plâtras et de gros sable, afin qu'on puisse la fréquenter en tout temps, sans craindre la boue. On devra tous les samedis gratter cette allée et en enlever les mauvaises herbes, que l'on transporte dans un lieu destiné pour amasser les engrais.

J. F. PEREAULT

Auteur du Traité de la grande et de la petite culture.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

	s. d.		BONS RÈGLES.	
	s.	d.	s.	d.
Farine, par quintal.....	13	0	à	14 0
Farine d'avoine do.....	10	6	à	10 9
Blé-d'Inde do.....	0	0	à	0 0

GRAIN.

Blé, par minot.....	0	0	à	0 0
Orge do.....	3	0	à	3 3
Pois do.....	2	6	à	3 9
Avoine do.....	1	8	à	1 10
Sarasin do.....	2	6	à	3 0
Blé d'Inde do.....	2	6	à	4 0
Seigle do.....	0	0	à	0 0
Lin do.....	8	0	à	8 6
Mil do.....	9	6	à	10 0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes vieux, par couple.....	5	0	à	7 6
Dindes jeunes do.....	0	0	à	0 0
Oies do.....	0	0	à	0 0
Canards do.....	2	6	à	4 0
Do sauvages do.....	3	0	à	3 6
Volailles do.....	2	6	à	3 0
Poulets do.....	1	0	à	2 0
Pigeons sauvages par douzaine.....	5	0	à	6 0
Perdrix do.....	0	0	à	0 0
Lièvres do.....	0	0	à	0 0

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0	4	à	0 9
Lard do.....	0	6	à	0 7
Mouton par quartier.....	5	0	à	7 0
Agneau do.....	3	6	à	0 0
Veau do.....	2	6	à	10 0
Bœuf par 100 livres.....	35	0	à	40 0
Lard frais, do.....	35	0	à	45 0
Saindoux.....	0	9	à	0 9

PRODUITS DE LAITERIE.

Beurre frais par livre.....	1	0	à	1 3
Beurre salé do.....	0	8	à	0 9
Fromage do.....	0	0	à	0 0

VEGETAUX.

Fèves Américaines par minot.....	0	0	à	0 0
Fèves Canadiennes do.....	7	6	à	10 0
Patates par poche.....	2	0	à	2 6
Patates par poche.....	0	0	à	0 0
Navets do.....	0	0	à	0 0
Oignons par tresse.....	0	3	à	0 9

SUCRE ET MIEL.

Sucré d'érable par livre.....	0	4½	à	0 5
Miel do.....	0	0	à	0 0

DIVERS.

Lard, par livre.....	0	8	à	0 9
Œufs frais, par douzaine.....	0	8	à	0 9
Plie, par livre.....	0	3	à	0 0
Morue fraîche par livre.....	0	3	à	0 0
Pommes, par quart.....	10	0	à	20 0
Oranges, par boîte.....	00	0	à	00 0